DÉPARTEMENT

Lot-et-Garonne

ARRONDISSEMENT

Nérac

EPCI à fiscalité propre :

Effectif légal du conseil municipal

27

COMMUNE :

CASTELJALOUX

Toutes les communes

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT). Pour les communes de moins de 1000 habitants, est également adressée au préfet, dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral.

Ordre	Fonction[1]	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)	Conseiller communautaire
1	Maire	Mme	CASTILLO Julie	03/07/1981	15/03/2026	1742	OUI
2	Premier adjoint	M.	DUCASSE Laurent	26/01/1965	15/03/2026	1742	OUI
3	Deuxième Adjoint	Mme	GIRARD Jocelyne	02/10/1971	15/03/2026	1742	OUI
4	Troisième Adjoint	M.	MARQUET Gilbert	23/01/1953	15/03/2026	1742	OUI
5	Quatrième Adjoint	Mme	CAPES MONTIGNY Carole	18/06/1980	15/03/2026	1742	OUI
6	Cinquième Adjoint	M.	DOUCET Pascal	01/09/1963	15/03/2026	1742	OUI
7	Sixième Adjoint	Mme	ARMELLINI Audrey	17/01/1982	15/03/2026	1742	OUI
8	Conseillère	Mme	TAUZIN Marie Thérèse	17/06/1945	15/03/2026	1742	NON
9	Conseiller	M.	MAUREL Bernard	15/04/1948	15/03/2026	1742	NON
10	Conseiller	Mr	ARZENTON Bernard	07/10/1952	15/03/2026	1742	NON
11	Conseillère	Mme	PASCUAL Chantal	01/12/1958	15/03/2026	1742	OUI
12	Conseillère	Mme	MARCON Pascale	11/02/1961	15/03/2026	1742	NON
13	Conseiller	M.	REMAUT Jean	28/11/1962	15/03/2026	1742	OUI
14	Conseiller	M.	LAFARGUE Patrick	19/04/1963	15/03/2026	1742	OUI
15	Conseiller	Mme	LAGASSAN Dominique	26/09/1964	15/03/2026	1742	NON
16	Conseiller	M.	GHIRARD Yannick	09/07/1967	15/03/2026	1742	NON

Cachet de la mairie :

MAIRIE DE CASTELJALOUX 47700

Certifié par le maire,
A, CASTELJALOUX
le 20 Mars 2026

[1] Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.

DÉPARTEMENT

Lot-et-Garonne

ARRONDISSEMENT

Nérac

EPCI à fiscalité propre :

Effectif légal du conseil municipal

27

COMMUNE :

CASTELJALOUX

Toutes les communes

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT). Pour les communes de moins de 1000 habitants, est également adressée au préfet, dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral.

Ordre	Fonction[1]	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)	Conseiller communautaire
17	Conseillère	Mme	COSTA Angélique	18/10/1969	15/03/2026	1742	NON
18	Conseiller	M	PAGA Bruce	16/02/1972	15/03/2026	1742	NON
19	Conseillère	Mme	SAUX Sylvie	22/05/1973	15/03/2026	1742	OUI
20	Conseillère	Mme	CASTEX Magali	19/02/1979	15/03/2026	1742	NON
21	Conseillère	Mme	DE BRITO Audrey	06/05/1979	15/03/2026	1742	NON
22	Conseiller	Mr	GARBAY Bruno	09/01/1980	15/03/2026	1742	OUI
23	Conseillère	Mme	CAUBET Aurélie	28/01/1983	15/03/2026	1742	OUI
24	Conseiller	M	LABADIE Jean-Charles	10/01/1985	15/03/2026	1742	OUI
25	Conseillère	Mme	LAGUIBEAU Anna	07/08/1988	15/03/2026	1742	NON
26	Conseiller	M	DURRIEU Benoît	19/09/1989	15/03/2026	1742	NON
27	Conseiller	Mr	SAUBIE Romain	28/08/1996	15/03/2026	1742	NON

Cachet de la mairie :

MAIRIE DE CASTELJALOUX 47700

Certifié par le maire,
A, CASTELJALOUX
le 20 Mars 2026

[1] Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.